



NOTE D'ORIENTATION MÉTHODOLOGIQUE SUR LES CONDITIONS DE PARTICIPATION EN RECHERCHE-ACTION

Avril 2018 – Hugues Bazin – Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action – bazin@recherche-action.fr

TABLE DES MATIÈRES

Principes généraux.....	1
La participation des jeunes à partir des espaces de rencontre	2
Les espaces qui s'appuient sur des formes d'organisation et de consultation déjà existantes.....	2
les espaces intermédiaires entre la sphère privée et publique	2
Les tiers espaces à inventer ou expérimenter	2
Chantiers :	3
Croisement des savoirs et dispositifs coopératifs.....	3
le savoir pragmatique.....	3
Le savoir technicien.....	4
le savoir scientifique	5
Expérimentations et transformation sociale.....	5

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Ce qu'indique la recherche-action, c'est que l'on ne peut pas changer les cadres d'action sans changer les cadres de pensée et réciproquement. Il ne s'agit donc pas seulement de donner la parole aux jeunes, mais aussi de permettre un changement de regard des institutions sur les jeunes, engager des espaces coopérations qui conduisent à une transformation des pratiques et des fonctionnements. Ce sont ces transformations qui sont cœur de la recherche-action. Cela peut se mesurer d'un côté par la possibilité d'orienter les politiques et des dispositifs et de l'autre produire des savoirs.

À la différence d'une ingénierie de projet qui vise avant tout à la résolution technique d'un « problème », ici il s'agit plutôt de veiller à ce que toutes les personnes concernées puissent prendre une position d'acteurs-chercheurs sur les questions qui les concernent. C'est donc un mouvement qui part naturellement du « bas » vers le « haut », de la maîtrise d'usage qui peut prendre la forme d'expérimentations vers la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage qui peut prendre la forme de lieux de délibération collective et d'orientation politique.

Nous devons déjà dépasser la contradiction initiale où le dispositif d'une recherche-action est initié du « haut » (institutions) pour aller vers le bas (populations) alors que le principe de la recherche-action essaie d'instaurer un mouvement inverse. Il s'agit donc de trouver les espaces de croisement qui permettent de déplacer les postures et se rapprocher le processus afin de réduire la distance entre dispositif et principe. C'est ainsi que nous évoquons l'idée de « laboratoire social » et « d'espace intitulant » offrant la possibilité de lier les deux.

LA PARTICIPATION DES JEUNES À PARTIR DES ESPACES DE RENCONTRE

Comment engager des personnes concernées, les jeunes pour faire remonter leurs besoins correspondant aux conditions sociales actuelles et proposer des projets alternatifs ? Si les principaux intéressés ne sont pas au cœur du processus non seulement on ne peut pas parler de recherche-action, mais on peut aussi s'interroger sur l'efficacité et l'intérêt de la production de ce processus. Il est donc important que les jeunes ne se sentent pas dépossédés de leur expérience et puissent maîtriser le sens de la finalité de la production du processus. Comment toucher les personnes concernées ? Cela pose la question des lieux rencontrés, il y en a plusieurs types et donc plusieurs manières complémentaires d'engager une participation.

LES ESPACES QUI S'APPUIENT SUR DES FORMES D'ORGANISATION ET DE CONSULTATION DÉJÀ EXISTANTES

- Espaces participatifs institués (centre social culturel, relais, équipements de proximité, structures spécialisées) qui touchent des publics en interface avec les institutions.
 - Avantage : ce sont déjà des dispositifs élaborés avec des professionnels intervenants.
 - Inconvénient : ce sont généralement les mêmes publics qui participent, ceux qui ont une habitude de ces lieux et de ces modes d'organisation.
- Espaces de pratiques (concernent une activité culturelle, religieuse, sportive, ludique, etc.) qui réunissent les personnes par appartenance à une pratique.
 - Avantage : les personnes sont déjà motivées par une activité, elles mobilisent des ressources.
 - Inconvénient : les regroupements se font par affinités et donc ne touchent pas tout le monde.
- Espaces « contraints ou captifs », regroupent les lieux de présence obligatoire (entreprise, école, etc.).
 - Avantage : cela touche une plus grande diversité de personnes sur des questions transversales, pour l'école, tous les jeunes sont obligés d'y aller, au moins jusqu'à un certain âge.
 - Inconvénient : le caractère contraint et institué rend difficile une autonomie dans la gestion de l'espace participatif au sein de l'institution ou de la structure.

LES ESPACES INTERMÉDIAIRES ENTRE LA SPHÈRE PRIVÉE ET PUBLIQUE

Cela correspond à un mode d'organisation peu institué. Les espaces intermédiaires peuvent avoir un statut privé ou public ou entre les deux, mais relève plutôt d'une gestion tacite ou de règlements spécifiques. Ce sont par exemple les galeries commerciales, les halls d'immeuble, les transports en commun, les parcs, les places de marché, les moments festifs, etc.

- Avantage : ce sont des lieux de croisements informels accueillant une diversité qui permettent de toucher les gens librement, ce n'est pas une intrusion dans la sphère privée tout en permettant de s'accorder un moment de relations privilégiées. Cela permet de prendre en compte des stratégies émanant de groupes spécifiques (cultures urbaines, voyageurs, squatters, etc.).
- Inconvénients : ces espaces / temps sont par définition temporaires ou fragiles, cela rend difficile de fixer un cadre d'échanges dans la durée.

LES TIERS ESPACES À INVENTER OU EXPÉRIMENTER

Les tiers espaces essaient de reprendre les avantages des espaces précédents tout en limitant les inconvénients. Par exemple, permettent d'inscrire dans une pérennité la qualité des espaces intermédiaires sans devenir pour autant des espaces institués contraignants. Être libre pour un accueil inconditionnel d'une diversité, tout en permettant l'accompagnement de projets, etc. la base restant la possibilité d'instaurer une relation de confiance. L'apparition de « tiers-lieux » essaient de répondre à cette configuration ou de « contres-espaces » sans lieu précis comme les ZAD. Le tiers espace représente cette expérience qui échappe aux modalités classiques d'évaluation et de validation, où s'échafaudent une autre manière d'agir et de penser, de faire commun.

CHANTIERS :

- ➔ Un des premiers chantiers pourrait déjà à partir des propres ressources du réseau d'établir une cartographie participative de ces espaces. Cette cartographie établissant les lieux de rencontre est de pratiques pourrait être établie conjointement avec l'expérience des jeunes et des structures.
- ➔ Le second chantier pourrait être l'expérimentation d'espaces tiers dont la forme et l'organisation seraient à réfléchir avec les jeunes et tous les acteurs concernés.

CROISEMENT DES SAVOIRS ET DISPOSITIFS COOPÉRATIFS

Si l'ouverture d'espaces d'accueil et de rencontre est une condition sine qua non, elle n'est évidemment pas suffisante. Parmi les freins à la participation et à l'engagement, nous pouvons retenir :

- « Ce n'est pas fait pour moi » : les premières difficultés sont les barrières culturelles et symboliques qui donnent le sentiment de n'être pas légitime quand on ne maîtrise pas tous les codes pour dire les choses et mener une action. Cela commence déjà par un manque de confiance en soi surtout lorsqu'une image négative ou stigmatisante est renvoyée à certaines catégories de la population
- « À quoi ça va servir ? » : la seconde difficulté est d'ordre opérationnel dans le manque de croyance à l'efficacité des dispositifs de consultation de participation, dans leurs possibilités à résoudre vraiment les problèmes au niveau institutionnel et politique, le sentiment que les jeux sont faits et que la participation ne sert qu'à justifier ce qui est déjà acté.
- « Je ne suis pas libre » : la troisième difficulté est les logiques qui restreignent la possibilité de s'auto-organiser, de formuler librement une contre-analyse ou une contre-expertise. Cela peut être par exemple une prise de pouvoir au sein des groupes de concertations par les « professionnels de la profession ». Or il est difficile d'établir une « co-construction » si déjà les groupes en présence ne peuvent pas se construire de manière autonome dans leurs attentes et leurs modes d'organisation.

Les problématiques des jeunes ne peuvent être appropriées lorsqu'elles sont vécues comme une assignation normative (éducative ou autre), mais comme un processus, un espace valorisé par tous. Cela revient à se demander qui pose la problématique de l'engagement des jeunes, pour qui et pourquoi ? Est-ce la problématique des professionnels, des pouvoirs publics, des chercheurs ou des jeunes ? Une manière de répondre est de reconnaître et valider les savoirs et les compétences apportées par chacun. On peut distinguer ainsi plusieurs trois types de savoir :

1. Le savoir pragmatique lié à l'expérience des jeunes
2. Le savoir technicien propre aux professionnels
3. Le savoir scientifique susceptible de monter en généralité la connaissance technicienne et pragmatique

Ce que l'on peut constater c'est que ces savoirs se rencontrent rarement dans le même espace-temps et quand ils se rencontrent, c'est rarement de manière égalitaire. À l'inverse lorsqu'il y a possibilité d'un véritable échange réciproque, cela peut donner des formes intéressantes d'hybridation, cela favorise une créativité dans le sens d'une innovation sociale répondant aux besoins des populations.

LE SAVOIR PRAGMATIQUE

C'est une autre manière d'indiquer que l'engagement des jeunes est un lieu ressource dans la construction d'une connaissance pas seulement pour les jeunes. Parmi ces matériaux que mobilise une personne, il y a évidemment son histoire, son parcours expérientiel, ses modes d'organisation sociale et le rapport au territoire dans la réponse aux besoins (hébergement, santé, alimentation, éducation, culture, etc.), toutes les pratiques socioculturelles de bricolage, de résistance ou de résilience. C'est donc dans la manière aussi dont sont mobilisés

ces matériaux pour répondre aux besoins, voire la manière dont ils nourrissent des formes de lutte que se construisent ces savoirs pragmatiques. À ce titre, la notion de milieu ou d'environnement est à prendre en compte afin de valoriser les compétences issues de la maîtrise d'usage des espaces d'implication.

- ➔ Il est important d'instaurer une méthodologie participative pour le recueil de matériaux : recueillir le savoir pragmatique des jeunes nécessite de trouver la bonne méthode appropriée par les intéressés. Que le recueil de matériaux se fasse sous forme d'enquête sociale, d'entretiens¹, d'atelier collectif², de cartographie³, etc., l'important est que ces outils soient d'abord initiés et animés par les jeunes eux-mêmes. Cela constitue dans ce sens une formation-action.

LE SAVOIR TECHNICIEN

Il y a le savoir issu des corps de métier c'est-à-dire de la formation professionnelle, et puis le décalage entre ce cœur de métier et la réalité sociale qui nécessite une adaptation à la fois en fonction des logiques institutionnelles d'un côté et la complexité sociale de l'autre. Autrement dit, la question de l'engagement des jeunes est une occasion aussi pour les professionnels (dont une grande partie est aussi jeune) d'interroger ses propres attentes et pratiques. Cela induit la possibilité à la fois de sortir des logiques sectorielles verticales et d'une certaine manière se laisser « convoquer » par le savoir pragmatique pour reconfigurer la manière de mobiliser les compétences professionnelles. C'est une invitation à interroger par exemple les notions d'accompagnement, d'intégration, d'éducation, du rapport au travail et de sa répartition sociale entre femmes et hommes, etc.

La possibilité pour le groupe de professionnels a constitué une « culture commune » ne peut être décrétée. Cette culture se construit dans le processus même. Il s'agit donc d'être vigilant dans la forme collaborative et coopérative entre les différents acteurs.

- ➔ Le croisement des savoirs est d'autant plus facilité qu'il s'instaure dans un tiers espace socioprofessionnel. Le collectif des acteurs-chercheurs pourrait constituer ce genre d'espaces d'échanges, de rencontres et d'élaboration dégagé partiellement ou temporairement des contraintes institutionnelles d'efficacité ou d'évaluation. Il s'agit de négocier au sein même de son implication socioprofessionnelle cet espace-temps d'une réflexivité c'est-à-dire d'un aller-retour entre l'expérience de la pratique et la capacité de développer une analyse pour les changer et interroger le fonctionnement de l'institution.

¹ L'entretien peut prendre différentes formes, individuelles ou collectives. Par exemple l'entretien « conscientisant » a pour objectif d'amener la personne à travailler sur ses propres matériaux biographiques, valoriser une cohérence et se sentir respecté dans une totalité qui fait sens. Ce qui ne veut pas dire que provoquer un entretien déclenchera mécaniquement chez la personne un processus réflexif sur son expérience, mais si les entretiens sont systématiquement enregistrés et retranscrits, la lecture et l'écriture sont placés au centre du processus d'aller-retour. La forme « récit de vie » offre les matériaux pour des ateliers de recherche-action.

² L'atelier de recherche-action est une configuration humaine et sociale nourrie par des parcours d'expérience et des expérimentations collectives. L'atelier offre une unité de temps, de lieu et d'action avec un rythme de rencontres et se donne un objet limité, défini à partir des pratiques communes aux membres. Ce cadre contribue à structurer la conduite de recherche. Les réunions d'acteurs autour de problématiques communes amènent dans un temps donné à une production collective qui se finalise par un écrit de recherche. L'écrit, quelle que soit sa forme permet de rendre visible ce processus et partager la connaissance avec d'autres.

³ La cartographie sociale à partir de parcours territoriaux, de rencontres et d'interview, d'ateliers, vise à la construction et la visibilité de savoirs collectifs (ressources humaines du territoire, compétences collectives, émergence de pratiques, nouvelles mobilités, réseaux ou initiatives informels et autonomes, modes de formation par les pairs et d'échange réciproque du savoir, etc.) par et pour les habitants d'un territoire donné, afin qu'ils se forment et se positionnent en tant qu'acteurs de la transformation sociale en faisant varier les échelles (structure, quartier, relations entre quartiers, ville, agglomération, etc.)

LE SAVOIR SCIENTIFIQUE

Le savoir scientifique constitue dans le cadre de ce processus le récit de la recherche-action et comment celle-ci produit des savoirs partageables et diffusables. Un des points importants au-delà de la spécificité locale d'une configuration territoriale institutionnelle, sociale et politique est de dégager ce qu'on appelle des référentiels, c'est-à-dire des points de repère qui puissent également être partagés dans d'autres situations sur d'autres territoires. Dans ces référentiels il y a la question des valeurs et la capacité instituante des jeunes, non pas de subir les normes admises, mais de construire de nouvelles normes partagées sur la question de l'engagement.

- ➔ Le support le plus habituel à ce type de restitution d'un écrit qui peut très bien comprendre une forme d'écriture collaborative impliquant la manière dont les jeunes dégagent des problématiques à travers leur expérience. Ce processus peut aboutir à la formation d'un chercheur-collectif⁴. Dans cette logique de croisement des savoirs nous pouvons imaginer des dispositifs de type universités populaires qui seraient une manière de créer un espace public du débat où il n'y aurait pas d'un côté le savoir académique et de l'autre le savoir profane, mais la possibilité d'une autoformation réciproque autour des problématiques et des méthodologies soulevées par la recherche-action.

EXPÉRIMENTATIONS ET TRANSFORMATION SOCIALE

Les conditions de participation des jeunes et de croisements des savoirs présentés dans cette note méthodologique doivent pouvoir dégager plusieurs chantiers d'expérimentation autour des problématiques soulevées par l'étude. C'est une manière de pérenniser et de généraliser les acquis de la recherche-action, la production de savoir des acteurs, les dispositifs participatifs mis en place.

Dans cette perspective méthodologique du « bas vers le haut », de la maîtrise d'usage à la maîtrise d'ouvrage, le collectif des acteurs-chercheurs ne peut donc se résumer simplement à un comité de pilotage et se conçoit comme un espace coopératif servant de support à une recherche collaborative dégageant des préconisations pour une maîtrise d'ouvrage. Ainsi les jeunes ne sont pas simplement pourvoyeurs de matériaux pour le savoir technicien et scientifique ou agents d'un dispositif qui les dépasse, mais bien coauteurs du processus.

Nous sommes bien sur des situations de recomposition et de reformulation entre agents-acteurs-auteurs. Rappelons pour mémoire que l'acteur se définit par l'agir, capacité à transformer une situation sociale qui peut elle-même réagir. L'agent se définit par son poste (place dans l'organigramme d'une structure) et plus généralement par une fonction ou une mission. L'auteur se définit par la capacité à faire œuvre, donner sens à une démarche, travaillant sur des matériaux et signer, valider, revendiquer comme singulière ou référentielle cette production qui peut être aussi une co-production ou une œuvre collective.

Si nous voulons que l'expérimentation s'insère dans une pensée politique pour ensuite être prise en compte dans les politiques publiques comme outil de développement social et culturel, il nous faut introduire la notion de « gouvernance ». Comment les jeunes citoyens participent à la prise de décision sur leur territoire ? Quel type de relation partenariale entre les acteurs, sous quel mode coopératif ? Comment gérer les différentes temporalités entre intervenant et partenaire ? Comment s'opère un travail interdisciplinaire, un transfert entre les compétences, se valide une expertise issue de l'expérimentation. ? Ce qui conduit logiquement à un renouvellement, une évolution, un détachement ou une autonomisation des métiers et des modes d'implication socioprofessionnelle.

⁴ Le chercheur collectif décrit la relation une production de savoirs et la capacité d'un groupe de se produire comme collectif. Il peut se composer d'acteurs-chercheurs ou de chercheurs-acteurs, reconnus non pour leur statut ou leur fonction, mais pour le processus qui les anime. Ainsi, le chercheur collectif est un groupe-sujet de recherche dépassant l'addition des postures socioprofessionnelles pour construire une position collective négociée tout en permettant à chacun de se réappropriier le fruit de ce travail collectif.